

Édito :

La publication du rapport VILLE correspond à une pratique bien connue. Un « éminent spécialiste », parisien de préférence et en général proche du ministère à différents titres, passe le message.

Par ce message, toujours orienté vers plus de fermetures au nom de la sécurité, l'auteur tend à faire croire qu'un désert médical est plus sûr que la présence de ces confrères et qu'il vaut mieux fermer plutôt que de les laisser œuvrer.

Cette affirmation est d'autant plus insultante pour les gynécologues et les sages-femmes des maternités réalisant moins de mille accouchements qu'un des arguments avancés est le nombre d'accouchements par praticien et par an. Or ce nombre est le plus souvent plus élevé dans ces petites structures parce que les praticiens y sont moins nombreux.

A chaque fois le seuil fatidique est relevé de façon à être plus difficile à atteindre. Fut un temps où il était de 300 pour les maternités. Désormais il serait de 1000 sans que cette affirmation ne soit étayée ni qu'il soit démontré que cette généralisation à toutes les maternités faisant moins de 1000 accouchements par an est le moindre sens.

L'étape suivante consiste à mettre les projecteurs sur la liste des sites qui se situent en dessous de la barre fatidique pour accréditer l'idée qu'il faudra les fermer en spéculant sur la résignation progressive de la population concernée.

Ces effets d'annonce rendent plus difficiles, voire impossibles dans certains cas, la survie des services parce qu'ils font disparaître toute possibilité d'y assurer le renouvellement des équipes soignantes, créant ainsi de toutes pièces les conditions de la fermeture recherchée.

On est en droit de s'interroger sur ce qui pousse périodiquement tel directeur d'ARS ou tel éminent professeur à prendre des positions qui, en tout état de cause, porteront gravement atteint au service public hospitalier qu'ils sont censés représenter et défendre. Le seul bénéficiaire des fermetures dont celui-ci sera finalement victime, au grand dam des populations et des territoires désertifiés, reviendra finalement aux cliniques privées.

R VACHON

[Illustration](#)

Sommaire :

L'écho des comités : pages 3 et 4

Autres infos locales : page 5

Dossiers : page 6

- Rapport VILLE
- Santé au travail
- Urgences

Culture et santé : page 7

L'écho des comités :

DOLE

L'assemblée générale a adopté les propositions du conseil d'administration du comité.

- A noter les dates suivantes :
- **15 mars**, projection du film « SOS Hôpital Public-Paroles de témoins » à Dole (ci-dessous)
 - **9 mai** : 1ère représentation de la pièce de théâtre, au Manège de Brack à Dole à 19H
 - **12-13-14 mai**, participation au week-end *Un élan pour les services publics* à Lure

La projection du 15 mars débutera à 18 heures 30.

BRUYERES - 88

A l'initiative d'un conseiller départemental, et avec le soutien du comité de Remiremont, ils commémorent le 5e anniversaire de la fermeture provisoire du centre médico-psychologique pour enfants et adolescents dépendant du centre hospitalier de Ravenel de Mirecourt.

[L'article](#)

Élus et habitants avaient dénoncé la fermeture en 2018

[Le lien](#)

Luçon

Nouveau rassemblement devant les Urgences le VENDREDI 10 MARS 2023 18H pour exiger un hôpital qui réponde aux besoins de la population.

SARLAT

Difficultés d'accès au soin – le comité sollicite un rendez-vous auprès du Président de la communauté de communes du Périgord noir et organise une réunion d'information et d'échanges le 17 mars.

[Les documents](#)

LANDERNEAU

Extrait d'un article réservé aux abonnés

Malgré la pluie, une foule compacte avait répondu à l'appel des organisations syndicales et du comité de défense de l'hôpital de Landerneau, ce samedi 11 mars 2023, pour affirmer son soutien face aux menaces de fermeture partielle qui pèsent à court terme sur la maternité locale du fait du rapport Ville, qui préconise la suppression de six maternités en Bretagne, dont celle de Landerneau, et de l'application stricte, à partir du 3 avril, de la loi Rist.

GISORS

Le comité réagit au rapport VILLE et s'adresse à l'ARS Normandie.

[La lettre](#)

Autres infos locales

SAINTE-MAURE DE TOURAINE

Jeudi 9 mars 2023, la CGT appelait à participer à la manifestation organisée contre la fermeture probable de l'EHPAD publique « les Sablonnières » à Sainte Maure, avec le soutien du collectif santé 37.

[Le communiqué](#)

LAVELANET

Extrait d'un article réservé aux abonnés :

L'achat du terrain par la commune et l'attribution par la région Occitanie d'une subvention de 1.6 millions d'euros, sur un total de vingt, ont permis de boucler le financement du nouvel hôpital de Lavelanet.

L'article précise que « les régions n'ont pas compétence en matière de santé » mais que « la région Occitanie bénéficiait d'une dérogation, accordée en d'autres temps par Jean CASTEX, quand il était Premier Ministre. »

AUCH

Extrait d'un article réservé aux abonnés :

En redressement judiciaire depuis le 11 juillet 2022, la clinique de Gascogne cessera toute activité le 16 mars prochain, supprimant ainsi une centaine d'emplois.

VICHY

Les hôpitaux sont mis au pied du mur en matière d'urgences.

Le schéma est désormais habituel. L'absence d'écoute, l'impossibilité de se faire entendre rendent impossible toute négociation.

Il aboutit systématiquement au même résultat : une décision imposée et contestée suivie de désordres que les personnels permanents et les patients ne peuvent que subir.

[L'article](#)

Dossiers

Rapport VILLE

Alors que la part des femmes en âge de procréer résidant à plus de quarante-cinq minutes d'une maternité a été multipliée par quatre entre 2000 et 2017, passant de 6% à 24% le professeur Yves Ville, chef du service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital Necker prône la fermeture des maternités assurant moins de mille accouchements par an.

Certains professionnels ne font ni les mêmes observations ni les mêmes analyses que le professeur VILLE et peuvent, de façon argumentée, aboutir à des conclusions radicalement différentes

L'analyse critique

élaborée au sein de la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Sud-Vendée.

Le rapport VILLE soulève aussi des protestations : Des comités de la coordination

[rapport-ville-reaction-du-comite-de-sarlat/](#)

des élus locaux

Vent debout contre le rapport-ville

De l'Association des Petites Villes de France (APVF)

[maternites-stop-a-lhemorragie-dans-les-petites-villes/](#)

et du Sénat.

L'article

LA SANTE AU TRAVAIL

Une enquête témoigne d'une dégradation continue de la santé mentale des salariés français. Explications avec Marc-Eric Bobillier Chaumon, professeur de psychologie du travail au Conservatoire national des arts et métiers.


L'article

Culture et santé

Petit tour d'horizon sur un sujet d'actualité

« Toutes les infos sur le site de la Coordination Nationale »

<http://coordination-defense-sante.org/>

	<p>COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité <i>(Fondée à Saint Afrique en avril 2004)</i> Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE Adresse postale : Chez JL Landas - 26 rue Gambetta - Avenue Mich - 44000 Nantes SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025 Association agréée - Arrêté du 06/06/2018 - N2017RN0146</p> <p>Site : http://coordination-defense-sante.org/ Facebook https://www.facebook.com/CoordinationdeFensesante Contact : cdh12550@coordination-defense-sante.org Présidente : Michèle LEFLON michèle.leflon@orange.fr Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne - 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93 Secrétaire : Rosine LEVERRIER boudchoum@wanadoo.fr Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurévilly - 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02 Trésorier : Jean-Luc LANDAS jeanluc.landass@st.fr Adresse : 26 rue Gambetta - Avenue Mich - 44000 Nantes - Tél : 07 50 45 06 87</p>
--	--